

FICHE PARTAGE D'EXPÉRIENCE N°1035

VILLE AMIE DES AÎNÉS DEPUIS 2021, NIVEAU ARGENT – LA TOUR-DE-SALVAGNY (69).

AUTONOMIE,
SERVICES & SOINS

LIEN SOCIAL
& SOLIDARITÉ



Affilié au
Réseau Mondial de l'OMS
des Villes et des Communautés
Amies des Aînés

J'AI UN ANIMAL CHEZ MOI

RÉSUMÉ

J'ai un animal à la maison ! Le Conseil des Aînés lance un dispositif à destination des propriétaires d'animaux isolés, intitulé "Merci de prendre soin de mon(es) animal(aux)". En cas d'accident ou d'hospitalisation, il signalera à tous les intervenants (pompiers, ambulanciers, forces de l'ordre, particuliers, etc.), la présence d'un animal de compagnie à au domicile de la personne et permettra de faciliter sa prise en charge durant l'absence du propriétaire. C'est pourquoi, le Conseil des Aînés met à disposition une carte à conserver dans son portefeuille et un sticker à apposer sur la porte d'entrée ou frigo. Ces documents gratuits sont à disposition en mairie.

PUBLIC VISÉ :
LES PERSONNES SEULES QUI ONT UN OU PLUSIEURS ANIMAUX DE COMPAGNIE.

LES OBJECTIFS DU PROJET

1. Rassurer la personne, apaiser son angoisse quant au devenir de son(es) animal(aux) si elle devait s'absenter temporairement ou définitivement de son logement.
2. Être attentif au bien-être animal.



L'ORIGINE DU PROJET

La présence d'un ou plusieurs animal(aux) au domicile d'un Ancien ou de tout public contribue à atténuer sa solitude lorsqu'il vit seul. Par ailleurs, s'occuper d'un animal génère non seulement un minimum d'activité physique, mais offre également un but et représente une responsabilité. En bref, une présence animale procure un soutien émotionnel, elle est bénéfique au plan de la santé physique comme mentale et elle est, en outre un facteur de socialisation.

La personne qui a chez elle un ou plusieurs animal(aux) avec le(s)quel(s) elle a développé une relation souvent de longue date peut être hantée par la perspective d'être absente plusieurs jours voire semaines en cas d'hospitalisation, mais aussi de partir avant lui ou eux. Cette action cherche donc à faire en sorte que les intervenants soient informés d'une présence animale et des coordonnées de la personne qui doit venir la récupérer dans le cadre d'un départ temporaire ou définitif du domicile de ou du propriétaire.



➔ LE SÉQUENÇAGE DU PROJET



LES ÉTAPES DU PROJET

- D'octobre 2022 à février 2023
Réunions pour définir les objectifs, la faisabilité, le cahier des charges, la planification des ressources, etc. Ces réunions impliquent le Conseil des Aînés, la responsable communication de la mairie, le service senior de la Commune. Une fois ces items traités, l'équipe rencontre les partenaires pour expliquer le projet.

- Mars 2023

Lancement du projet avec l'élaboration des actions de communication et l'organisation logistique

- Avril 2023

Distribution des stickers et des cartes aux familles demandeuses



LES PARTENAIRES DU PROJET

Les intervenants de secours qui ont connaissance de ce projet sur la Commune et qui relient l'information avec le service seniors s'ils n'ont pas le temps de gérer la prise en charge de l'animal de compagnie.



LE PLAN DE COMMUNICATION

- Mise à disposition à l'accueil de la mairie de 2 documents
- Parution dans La Tour En Bref
- Parution sur les réseaux de la commune
- Bouche à oreille par les membres du Conseil des Aînés et du Conseil Municipal
- Présentation au Club des Anciens
- Présentation à l'ADMR
- Présentation aux associations
- Présentation lors des visites à domicile...
- Présentation aux interventions de secours.



BILAN DU PROJET

De nombreux témoignages positifs permettent d'estimer que le projet a atteint ses objectifs. La ville constate moins de stress pour les personnes concernées, et une facilitation des interventions pour les équipes de secours ou médicales.

L'action se poursuit et à la fin de la première commande de stickers, il sera possible d'en refaire imprimer.

RESSOURCES MOBILISÉES



LE BUDGET DÉDIÉ AU PROJET

Le budget correspond à la prise en charge du temps de travail du responsable communication pour la réalisation des maquettes des documents et les rencontres avec le conseil des aînés, ainsi que les frais d'imprimeur. Le projet s'élève environ à 650 euros.



L'IMPACT DU PROJET

Comme dit précédemment, un animal de compagnie a énormément de bienfaits pour une personne isolée. Ce projet permet de soutenir la prise en compte de l'animal de compagnie pour rassurer les personnes en cas de besoin de prise en charge de leur animal de compagnie sans avoir le sentiment de l'abandonner.